



MehunMag

Magazine d'Informations Municipales de la ville de Mehun-sur-Yèvre

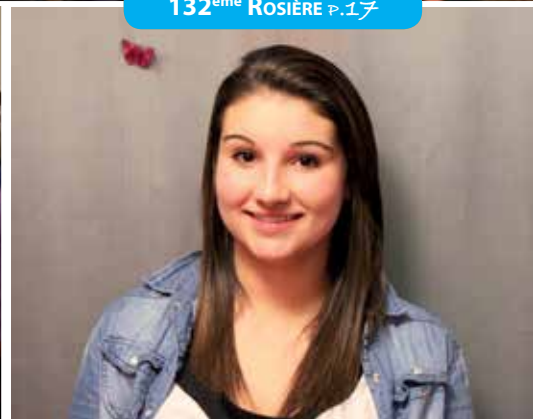
Décembre 2012 n°45

Bonnes fêtes de fin d'année

EMPLOI p.10

132^{ème} ROSIÈRE p.17

EN ATTENDANT NOËL p.12



INVITATION

François PILLET,
Maire de Mehun-sur-Yèvre,
Sénateur du Cher

et le **Conseil municipal**

invitent tous les Mehunois
à se retrouver à l'occasion
des vœux du nouvel an

**au centre socioculturel
André Malraux
le 18 janvier 2013 à 19h.**



**Chères Mehunoises,
Chers Mehunois,**

La lutte contre le chômage est, dans le cadre de leurs décisions économiques, fiscales et sociales, de la compétence de l'État et de ceux qui le gouvernent.

Les opinions divergent sur les options et actions qui doivent être mises en œuvre.

Personnellement je pense que plus elles négligent :

- les données fiscales et sociales des états concurrents (qu'il est urgent d'harmoniser dans une optique de progrès),
- les formations professionnalisantes (l'apprentissage par exemple),
- l'avis de ceux qui créent des emplois, (les petites et moyennes entreprises en particulier)

plus elles maintiennent la situation dans une impasse et aggravent ce mal qui, en bouleversant la vie personnelle et familiale de ceux qui en sont victimes, fragilise notre société tout entière.

Mais ces débats et enjeux n'ont pas à interférer dans la vie municipale.

Le devoir des conseillers municipaux consiste à répondre dans la mesure des pouvoirs et possibilités qui sont les leurs à un besoin d'écoute et de conseil.

Depuis plusieurs années les équipes que j'ai la joie de fédérer ont créé à Mehun-sur-Yèvre un service municipal de l'emploi, puis ont poursuivi et diversifié ses prestations et ses initiatives.

Nous n'avons pas le pouvoir d'y créer des emplois mais les entreprises et les usagers peuvent y rencontrer une équipe disponible et à leur écoute pour les accompagner dans leurs recherches et leurs démarches.

Le service emploi affiche quotidiennement des offres, met en relation des demandeurs d'emploi avec des entreprises, informe sur les offres de formation, aide à la rédaction et à la saisie de curriculum vitae, conseille sur la rédaction de la lettre de motivation, organise des ateliers à thème sur les techniques de recherche d'emploi, effectue des

entretiens individuels et des suivis avec un conseiller technique, est point relais conseils en validation des acquis de l'expérience, met à disposition un espace documentaire, etc...

Il informe également les entreprises sur les différentes aides à l'embauche et les mesures pour l'emploi, apporte son soutien aux recrutements, à la définition des profils de postes et à la recherche de candidats, diffuse les offres d'emploi, apporte une aide administrative en général.

Le service emploi propose aussi un soutien psychologique aux usagers qui y sont reçus pour favoriser l'émergence d'un projet ou d'une orientation et les aider à résoudre des difficultés liées à la santé, à la mobilité...

Avec énergie nous protégeons ce service de proximité où l'aide personnalisée est l'objectif primordial d'agents hautement qualifiés.

L'originalité et les actions du service emploi qui s'articulent avec ceux de la Mission Locale, du service jeunesse et du CCAS donnent des résultats souvent cités en exemple au niveau des représentants de l'État et de ses administrations.

Je sais que les missions de notre service emploi, quelque soient les politiques nationales qui ont été ou qui seront menées, sont utiles... donc nécessaires.

J'estime qu'il est du devoir de tous ceux qui le peuvent, à quelque niveau que ce soit, d'agir dans un esprit volontaire, unitaire et citoyen.

Je crois que la très inquiétante situation actuelle n'est pas une fatalité.

Je souhaite que, la compréhension, le respect et l'aide de ceux qui souffrent animent quotidiennement nos attitudes pendant tout le temps obligé du redressement économique de notre pays.

Alors, mes très sincères vœux de belle année 2013 auront toutes raisons d'être exaucés !

Merci aussi que 2012 se termine bien en finissant Noël

François PILLET
Maire, Sénateur du Cher



MEHUNMAG N°45 DÉCEMBRE 2012

Directrice de la publication : Elisabeth Mathieu

Conception : Christophe Ogoudjian

0248570877 ; dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr

Impression : CIA Bourgogne

Crédits Photos : Mairie de Mehun-sur-Yèvre ; Fotolia

Dépôt légal à parution

www.ville-mehun-sur-yevre.fr

■ LA MAISON DE SANTÉ : UN PROJET ESSENTIEL POUR LA VILLE

Jeudi 18 octobre, le Maire François PILLET avait convié les professionnels de santé à une visite du chantier de construction de la Maison de Santé.

Consciente que notre territoire est confronté à la problématique de la désertification médicale, la municipalité a initié ce projet de maison de santé qui a pour objectif prioritaire de préserver la continuité des soins sur notre territoire.

Ainsi, les professionnels de santé de disciplines différentes seront regroupés en un lieu unique pour que les habitants trouvent une offre médicale diversifiée répondant à leur attente.



Guidés par l'architecte, M. Achim VON MEIER, médecins, infirmières, podologue et psychanalyste ont découvert cet espace adapté à leurs besoins.

Le bâtiment est construit avec une ossature bois et poutres apparentes, de larges baies vitrées assurent un éclairage naturel, le traitement acoustique des plafonds et l'isolation phonique des murs garantissent la confidentialité.

Les travaux devraient être achevés à la fin du 1^{er} trimestre 2013.





■ PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC : MISE EN SÉCURITÉ



Un affaissement sur la partie dominant les Jardins a dû faire l'objet de travaux importants de consolidation afin de sécuriser les abords de cette place. Il n'échappe à personne que la place du Général Leclerc repose sur un sol moyen-âgeux qui souffre de l'usure du temps. La preuve en est, les travaux ont mis à jour l'emplacement du châlet (fortification) du château datant de 1385. Pour en conserver la mémoire, des pavés matérialisent le plan au sol.

Les garde-corps seront remplacés au début de l'année 2013. Le chantier restera sécurisé jusqu'à son achèvement.

Merci de votre compréhension.

■ GYMNASSE PIERRE DE COUBERTIN : ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le gymnase Pierre de Coubertin est tout au long de l'année occupé par les associations sportives, les établissements scolaires, le collège, le service jeunesse municipal.

C'est donc pendant les vacances de la Toussaint, que les translucides ont été remplacés par de nouveaux panneaux offrant une performance énergétique équivalente à un très bon double vitrage.

Ceux-ci présentent un double intérêt : ils améliorent l'éclairage naturel des salles et l'isolation thermique. De nouvelles portes isolantes ont été également posées.

A l'avenir, il est prévu l'isolation des murs et des plafonds et l'installation d'un éclairage plus performant et moins gourmand en énergie.

Coût des travaux réalisés :
106 497.82 € TTC

Cette opération répond à un double objectif :

- améliorer le confort des utilisateurs
- faire des économies d'énergie.



■ DÉJECTIONS CANINES : CALVAIRE DU PIÉTON !

Rien n'est plus désagréable que d'avoir à slalomer entre les déjections de nos amis à quatre pattes, de rentrer chez soi et de découvrir les chaussures de nos enfants ou les roues de la poussette souillées.

Malgré les efforts répétés de la plupart des propriétaires de chiens et la mobilisation des agents des services techniques, les rues, trottoirs et pelouses restent trop souvent maculés de déjections canines. Récemment, elles ont provoqué la chute d'un Mehunois dans la rue.

Vivre ensemble c'est d'abord une façon de démontrer combien nous sommes respectueux des autres. En effet, si les rues de Mehun sont en quelque sorte « notre propriété collective », il nous appartient en contrepartie de nous considérer comme responsable de l'utilisation de cet espace. Nos amis à quatre pattes sont les bienvenus ; ensemble, nous devons veiller à ce que la promenade soit un véritable plaisir pour tous les Mehunois.

La ville rappelle que des sacs à crottes sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie et au service technique municipal.

Propriétaires de chiens, adoptez la bonne conduite pour le bien de tous... Ramassez !!!



Désormais, toute infraction entraînera des sanctions !

La ville a décidé d'être plus rigoureuse en verbalisant les contrevenants. Les policiers municipaux ne se contenteront plus d'avertir les propriétaires peu civiques.

En laissant votre chien faire ses besoins n'importe où dans la rue, vous risquez :

- Une amende allant jusqu'à 35€ et des poursuites judiciaires,
- Des sanctions pénales, car votre responsabilité est engagée en cas d'accident.

■ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nous vous rappelons que l'inscription sur les listes électorales doit se faire au plus tard le 31 décembre en mairie.

L'inscription sur les listes électorales est une formalité simple et rapide.

Deux solutions s'offrent à vous :

- En vous rendant au service "élections" de la mairie muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Par internet sur le site de la ville rubrique « Mairie pratique ».

A savoir : le service "élections" sera ouvert le lundi 31 décembre de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h

■ TITRE DE SÉJOUR

A compter du 14 novembre 2012 les dossiers de demande de titre de séjour relevant du département, sont à déposer directement et exclusivement à la préfecture du Cher.

Ils ne peuvent plus être acceptés dans les mairies ou en sous-préfecture de Vierzon.

Renseignements :

Préfecture du Cher, guichets du bureau des étrangers et de la nationalité
rue Henri Ducrot, 18000 BOURGES
Tél. : 02.48.67.18.18

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : 8h30-12h00
Mercredi : 8h30-12h00 et 13h30-15h30
Mardi et vendredi : 8h30-12h30



■ INFORMATION SUR L'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

- **Mairie** : seuls les services "élections" et "état civil" seront ouverts le lundi 24 décembre après-midi et le lundi 31 décembre après-midi
- **Services techniques** : fermeture le lundi 24 décembre après-midi et le lundi 31 décembre après-midi
- **C.C.A.S. et Service emploi** : fermeture le lundi 24 décembre après-midi et le lundi 31 décembre après-midi
- **Bibliothèque Alain Fournier** : fermeture du lundi 24 décembre au jeudi 3 janvier inclus.
- **Office Municipal de Tourisme** : fermeture du 24 décembre au mardi 1^{er} janvier inclus.
- **Enfance/jeunesse** : les activités de loisirs seront interrompues du 24 décembre au vendredi 4 janvier inclus. Durant cette période une permanence du secrétariat sera assurée les 27 et 28 décembre et 4 janvier.
- **Structure multi-accueil « A Petits Pas »** : fermeture du lundi 24 décembre au mardi 1^{er} janvier inclus



■ COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les collectes des ordures ménagères du 25 décembre et du 1^{er} janvier seront repoussées au lendemain soit le 26 décembre et le 2 janvier.



■ NOUVELLES ACTIVITÉS

• LA BATATA

Début janvier, Alexia Richard ouvrira les portes de « La Batata chez Alexia » au 62 rue Jeanne d'Arc à la place du restaurant «Aux G.E.». Elle proposera le midi et le soir des pommes de terre garnies, à consommer sur place ou à emporter, préparées dans un four spécial venu d'Angleterre. Ces spécialités d'outre-manche seront accompagnées de grillades et de salades servies sous forme de menu le midi et à la carte le soir. Bon appétit !



• FLEURS DE TOUJOURS

Pascale BOUDET a ouvert une nouvelle boutique, 6 place de la République. Elle propose des compositions florales originales pour toutes les occasions de la vie.

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h15 et de 15h à 19h

Samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Dimanche de 9h à 12h30

Tél. : 02 48 57 79 57

■ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE : LA JEUNE GÉNÉRATION AUX CÔTÉS DES ANCIENS COMBATTANTS



A l'initiative de l'Entente Mehunoise des AC et VG, la commémoration du 94^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre a été marquée par la présence de nombreux jeunes Mehunois.

Certains ont porté les drapeaux lors du défilé, d'autres ont monté les couleurs ou lu le manifeste de l'UFAC.

M. François PILLET, Maire, a adressé le message de M. Kader ARIF, Ministre délégué en charge des anciens combattants qui souligne que *« c'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des morts pour la France, tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'exprime aujourd'hui, particulièrement envers les derniers d'entre eux, ceux qui ont laissé leur vie en Afghanistan. Elle s'inscrit dans une politique commémorative ambitieuse qui vise à transmettre la mémoire, à fa-*

voriser la compréhension de notre histoire nationale commune et son appropriation par les jeunes générations ». A l'issue de la cérémonie tous se sont retrouvés pour partager le verre de l'amitié à l'espace Maurice Genevoix où le Cercle Historique Mehunois avait préparé une exposition retraçant cette période de notre histoire.



■ LES ANCIENS : INVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

309 convives se sont retrouvés au centre socioculturel André Malraux pour déjeuner et passer un après-midi dansant.

Les invités ont été accueillis dans une salle décorée spécialement par des conseillères municipales guidées par Maryse MARGUERITAT sur le thème des années folles (vinyls, affiches, vieux instruments de musique...).

Présidé par M. le Maire et en présence de nombreux élus, le repas était organisé par le CCAS et préparé par Mehun Gastronomie.

Il a ensuite laissé la place à l'animation musicale assurée par l'orchestre de Jacky Gordon.

Cette journée est toujours l'occasion pour les aînés de se retrouver, de partager des souvenirs et de passer un moment dans la joie et la bonne humeur.





■ ILLUMINATIONS DE NOËL

Bon nombre de Mehunois ont été sensibles à l'ambiance chaleureuse dégagée par les décorations de Noël.

Toutes les guirlandes sont à ampoules LED et cette année un nouveau motif embellit la Porte de l'Horloge.

De nouvelles structures en drapeau ont complété celles installées l'année dernière sur la RD 2076 marquant ainsi l'entrée du centre-ville.

Tous les ans, la ville augmente le nombre de ses décorations festives portant son choix sur des modèles peu consommateurs d'énergie.



LE DON AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE LA SOLIDARITÉ LOCALE EN ACTION...



Comme vous soutenez l'œuvre de nombreuses associations caritatives qui vous sollicitent régulièrement ou à l'occasion de soudaines catastrophes, vous pouvez apporter votre aide à des personnes proches de vous.

Les aléas de la vie provoquent à nos portes des souffrances et des détresses individuelles.

Les actions du Centre Communal d'Action Sociale sont directement orientées vers les Mehunoises et les Mehunois fragiles ou défavorisés.

Vous pouvez conforter le soutien qui leur est apporté.

Reconnu d'utilité publique, les dons au CCAS sont déductibles d'impôt.

Les legs et sommes versés sont entièrement, au centime d'euro près, redistribués à vos concitoyens sans qu'ils soient réduits par quelque frais de fonctionnement que ce soit.

Ainsi, nous pourrons ensemble, mieux encore, répondre aux situations d'urgence et lutter contre l'exclusion.

Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.

Nous vous remercions par avance pour votre générosité.

Envoyer ou déposez votre don au CCAS
place Jean Manceau
tél.: 02 48 57 06 16
(chèques libellés à l'ordre du Trésor public)

L'emploi est au centre des préoccupations de la municipalité qui s'investit particulièrement dans ce domaine pour accueillir, conseiller, accompagner les demandeurs d'emploi mais aussi les entreprises locales.

Le service "emploi" municipal est l'illustration de cette volonté politique.

Ce service spécifique à notre ville organise régulièrement des manifestations en faveur de l'emploi. En partenariat avec la Mission Locale, dont la ville finance et accueille une antenne, il a organisé courant novembre deux actions fortes.

■ FORUM « DÉCOUVERTE DES MÉTIERS »

Le forum « Découverte des métiers » organisé le mardi 22 novembre au centre socioculturel a permis à de nombreux collégiens et aux demandeurs d'emploi de rencontrer des chefs d'entreprise, des professionnels de secteurs différents, d'échanger avec eux sur leur métier et d'obtenir des informations essentielles à leur démarche professionnelle.

Les contacts ont été riches et intéressants.

Jean-Baptiste COURTOIS adjoint au Maire délégué à l'emploi et Vice-président de la Mission Locale a souligné que le partenariat avec les acteurs économiques locaux permet de tisser des liens entre l'entreprise, les jeunes et les demandeurs d'emploi et témoigne du dynamisme de notre territoire.



En parallèle, 4 conférences étaient proposées aux visiteurs :

- « **L'industrie** » animée par M. GATTEFIN (entreprise GATTEFIN) et M. BESSOU (CFAI Centre)
- « **Grand âge et aide à domicile** » animée par Mme LABERGERIE (Directrice du Service action sociale et insertion à la Mairie de Mehun) et Mme LACROIX (cadre infirmier)
- « **Banque et assurance** » animée par M. COUDIERE (AXA)
- « **Sécurité des biens et des personnes** » animée par le Maréchal des Logis PRADIN et le Major GILLET (gendarmerie)



La municipalité remercie pour leur présence :

M. ALLOUIS (principal du collège), MM. DA SILVA Florian et Benoit (PéFM modelage), Mme FARIA et M. GENTY (Socopresse), M. COQUILLAT (ingénieur), M. JEANJEAN et M. DUHAMEL (CHC Hydraulique et Compagnons du devoir), M. GATTEFIN (entreprise GATTEFIN), M. ECHARD et M. GIRARD (service "bâtiments" ville de Mehun-sur-Yèvre), Mme FLOQUET (CFA BTP Châteauroux), M. CAMUS (espaces verts, travaux paysagers), M. COUDIERE (AXA Mehun-sur-Yèvre), Mme LAYAC GIRARD (structure multi-accueil "A petits pas" : puériculture), Mme MARTIN BOMBASSE (ERTS : moniteur-éducateur et éducateur spécialisé), Mme LABERGERIE (responsable du Service action sociale et insertion à la mairie de Mehun), Mme BARDEAU (CCAS de Mehun-sur-Yèvre : aide à domicile), M. COURTOIS (vétérinaire), Mme LACROIX (cadre infirmier), M. DOUGY (boucherie DOUGY), Mme FERNANDES (boulangerie pâtisserie), M. RENAUD (Carrefour Market), Adjudant PARISOT (CIRFA Bourges : armée de terre), Adjudant DUPUY (CIRFA Orléans : armée de l'air), Premier Maître MAMERT (CIRFA Orléans : marine), Maréchal des logis-chef PRADIN et le Major GILLET (gendarmerie), Mme PLACIDE (CFA bourges : restauration, métiers de bouche, coiffure), M. BESSOU (CFAI - UIMM : industrie), Mme CORNU (CCI : l'apprentissage), Mme GATTEFIN (CIO).



■ L'ENTRETIEN D'EMBAUCHE : UNE ÉTAPE CLÉ DANS LE RECRUTEMENT

L'entretien d'embauche est une étape essentielle dans la procédure de recrutement et doit être préparé.

C'est pourquoi, la Mission Locale et le service emploi ont pensé proposer aux demandeurs d'emploi un atelier « Réussir son entretien d'embauche ».

Le 13 novembre, à l'invitation du service, des représentants d'entreprises locales ont accepté de mener des entretiens fictifs dans des conditions proches de la réalité.

Les DRH et directeurs de service ont prodigué à chaque demandeur d'emploi des conseils personnalisés portant sur la présentation, l'attitude et l'argumentation à avoir pour mener à bien cet exercice.



Ces ateliers sont toujours de vrais moments d'échanges et de rencontres au bénéfice des participants.

La municipalité remercie pour leur participation :

Delphine FRANCOIS, Directrice des Ressources Humaines de Nexans, Sylvia GARNIER, Directrice des Ressources Humaines de Pillivuyt, Maryse COURVEAULLE, Directrice Générale des Services de la ville de Mehun-sur-Yèvre, Marie-Christine LABERGERIE, Directrice de l'action sociale et insertion de la ville de Mehun-sur-Yèvre, Isabelle DESMARETS, Directrice des Ressources Humaines à la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Cher, Stéphanie BEAUFILS, Conseillère en recrutement de l'agence d'intérim Synergie Bourges et Vierzon.

■ PREMIERS SECOURS

Le service "emploi" et la Mission Locale ont mis en place, en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers, une formation "Prévention et Secours Civiques de niveau 1" (PSC1) qui s'est déroulée le mercredi 5 décembre au Centre de Secours.



Cette session a permis aux 10 participants, salariés de la ville qui travaillent quotidiennement au contact d'usagers des services municipaux et jeunes suivis par la Mission Locale, d'apprendre à faire face aux principales situations d'urgence qu'ils sont susceptibles de rencontrer : alerte, arrêt d'hémorragies, massage cardiaque, défibrillation automatisée externe... En outre, ce certificat de compétences est un "plus" dans la mesure où il est recommandé pour accéder à certaines filières professionnelles.

La formation a été financée par la ville et la Mission Locale.

Parallèlement à ces actions il ne faut pas oublier de mentionner l'aide du CCAS versée aux demandeurs d'emploi, sous condition de ressources, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

■ SPECTACLE DE NOËL DE LA BIBLIOTHÈQUE



Le 28 novembre, la bibliothèque municipale Alain Fournier a offert à ses abonnés un spectacle drôle et plein de poésie.

Cerise et Clémentine, de la compagnie Douces rengaines, s'installent dans un grenier poussiéreux. D'une valise, elles extraient des trésors : perruques, boas en plumes... Mais Cerise veut jouer de la trompette « parce que ça brille et ça pète ».

Suivent quantité de gadgets musicaux et instruments dont la découverte a suscité la joie des enfants.

Clémentine lit une histoire accompagnée en musique par Cerise. A défaut de trompette, le trombone, « ça cartonne ! ».

■ ARBRE DE NOËL DES ÉCOLES MATERNELLES

Samedi 1^{er} décembre, le Baron de Münchhausen s'est invité à la fête de Noël des écoles maternelles offerte par la municipalité.

Interprété par l'Atelier Théâtre des Gibjoncs, le Baron de Münchhausen, emporté par son imagination sans limite, a plongé les enfants dans un univers fantastique et merveilleux où se sont succédés des cyclopes coléreux, une baleine sensible et un sultan exubérant.

A l'issue du spectacle, comme par magie, le père Noël est arrivé avec sa hotte bien garnie :

- pour les petites sections : des paniers dînètes et des "Playmobile cosmonaute"
- pour les moyennes sections : Laura et son poulain et des voitures Crazitops
- pour les grandes sections : des livres ardoises





■ DU SOLEIL DANS LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE



Le 30 novembre, la Maison de la Petite Enfance organisait pour les parents, leurs enfants et les assistants maternels un spectacle musical interactif à l'Espace loisirs municipal.

Interprété par la Compagnie des Enfants Unis, ce spectacle, « Du soleil dans ma maison », a laissé une large part à la participation des enfants qui ont pu s'initier aux nombreux instruments mis à leur disposition par la troupe.

Cette soirée fut suivie d'un goûter, où papillotes et orangeades ont régalé les petits et les grands.

■ ENCOURAGEMENT DU DÉVOUEMENT : UNE BELLE PREUVE DE GÉNÉROSITÉ

L'association « Encouragement du Dévouement » présidée par William RAIMBAULT, a remis, en présence de Annie VAN DE WALLE et Elisabeth MATHIEU, adjointes au Maire, à l'Espace loisirs et à la « Maison de Janine » une centaine de guirlandes et objets de Noël obtenus grâce à leur action sur le stand de la Saint-André.

Preuve que la magie de Noël n'est pas générationnelle, petits et grands étaient ravis et surtout impatients de pouvoir suspendre ces nouvelles décorations.

Au préalable, M. RAIMBAULT a rappelé aux enfants les principes de solidarité et de dévouement qui animent l'association tout en leur demandant, à leur tour, d'essayer d'accomplir quotidiennement 3 actes :

- Se rappeler les 5 mots "d'or" qui ouvrent toutes les portes : bonjour, au revoir, s'il vous plaît, merci et pardon.
- Ouvrir les yeux, regarder les autres notamment ceux qui ont besoin d'aide
- Récupérer les bouchons des bouteilles en plastique qui, grâce au produit de leur vente, permettent de mener des actions et de venir en aide aux plus défavorisés.



VACANCES DE LA TOUSSAINT :

ON NE S'ENNUIE PAS AU CENTRE DE LOISIRS

■ PLUS FORT QUE LES DOMINOS !

Une animation originale et créative était proposée aux adolescents.



Sur le principe des dominos tombant en cascade, ils ont construit un parcours de plus de 25 mètres à l'aide d'objets trouvés sur place (livres, dominos, Kapla, rouleau d'essuie-tout, boîte de DVD...).

Chacun a retenu son souffle avant de lancer la bille qui a traversé le parcours sans encombre récompensant ainsi l'effort et l'ingéniosité des enfants.



■ UN HALLOWEEN RÉUSSI



Halloween a été fêté avec maquillage, déguisement et décoration du parc.

L'après-midi une grande boum costumée a réuni tous les enfants avant de partager le goûter composé de petits monstres et de brochettes de bonbons préparés par les plus petits.

A la nuit tombée, les adolescents se sont retrouvés pour une veillée avec repas (tarte à la citrouille, doigts de sorcière, tartiflette) et histoires effrayantes.

Dans l'ombre certains animateurs n'ont pas raté l'occasion de faire trembler les murs et d'animer l'obscurité de bruits terrifiants.

■ LE PALAIS DE LA DÉCOUVERTE LIVRE SES SECRETS

Pour marquer la fin du séjour, le service "enfance/jeunesse" organisait une sortie exceptionnelle au Palais de la découverte à Paris pour les enfants à partir de 8 ans.

Sur place, mille et une merveilles les attendaient : atelier de fouilles archéologiques, exposé visant à démontrer que les rats sont des animaux capables d'apprentissage et de mémorisation, expérimentation de la cage de Faraday, de nombreux jeux ayant toujours pour thématique la science (tests de mémoire, de réflexe, de traçabilité, illusions d'optique, jeux de lévitation, de billard, ou de palets sur coussin d'air).

Le planétarium proposait un spectacle fascinant, sous une voûte de 9 000 étoiles, pour visualiser le ciel nocturne et s'initier à l'astronomie.

Enfin, la visite de l'exposition temporaire "Bêtes de sexe, séduction dans le monde animal" a beaucoup amusé les enfants. Sur un mode ludique et décalé, elle invitait le public à découvrir la diversité des méthodes de séduction et de reproduction dans le monde animal et végétal. Pour finir en beauté cette journée passionnante, l'autocar a fait le tour des grands monuments parisiens pour le bien connu « Paris by night ».





■ EXPOSITION « PINCEAUX MEHUNOIS »

A l'occasion de la visite de différentes expositions, les membres de la municipalité ont découvert que de nombreux Mehunois avaient des talents cachés.

Est alors venue l'idée d'une exposition qui leur soit réservée d'où la manifestation des « Pinceaux Mehunois ».

La deuxième édition s'est tenue les 26 et 27 octobre et a réuni 27 peintres amateurs au centre socioculturel André Malraux.

M^{me} Elisabeth MATHIEU, adjointe au Maire déléguée à la culture, a invité les artistes à présenter à tour de rôle leurs œuvres.

Huile, aquarelle, pastel ou crayon offraient paysages, natures mortes, portraits ... aux visiteurs comme autant de cadeaux.

Cette manifestation très chaleureuse sera renouvelée dans 2 ans, le temps pour d'autres artistes en herbe de se dévoiler !



■ 584^{ème} FOIRE DE LA SAINT-ANDRÉ

Jusqu'au soir de nombreux visiteurs ont parcouru les quelques 100 stands répartis le long de la rue Jeanne d'Arc.

Il y en avait pour tous les goûts et toutes les envies.

Les Berrythmic's et Les Débranchés ont assuré l'animation de la foire en musique.

Les nombreux manèges toujours présents place du 14 Juillet ont perpétué l'ambiance de fête de cette foire séculaire !



■ « FÊTE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS »

1^{ère} édition d'une fête organisée par la nouvelle Union Commerciale et Artisanale de Mehun.



Pour l'occasion une grande partie des commerces étaient ouverts prolongeant ainsi l'ambiance de fête de la Saint-André la veille.

Une tombola avec de nombreux lots à gagner chez les commerçants de la ville animait la journée ainsi que des démonstrations de danse folklorique portugaise.



■ CONCERT DE SAINTE CÉCILE

A l'occasion de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, les différentes formations de l'école municipale de musique se sont produites en concert le 23 novembre au centre socioculturel André Malraux.

Au programme : des oeuvres interprétées par l'ensemble à cordes (violons et violoncelles) sous la direction de Fabienne CANOLLE, par l'ensemble 14.5 (saxophones) sous la direction de Frédéric LANGE et par les percusT (percussions) sous la direction de Gérard MUNOZ.

A l'entracte, Elisabeth MATHIEU adjointe au Maire, Michaël MINICKI directeur de l'école de musique et Nathalie HAREL ont remis les diplômes de fin de cycle à 19 élèves.

Chacun avait amené de quoi partager un repas de l'amitié à l'issue du concert.



■ CERCLE PHILATÉLIQUE MEHUNOIS : LA PASSION RÉCOMPENSÉE

Les 2, 3 et 4 novembre 2012 se déroulait le championnat de France de Philatélie à Belfort.

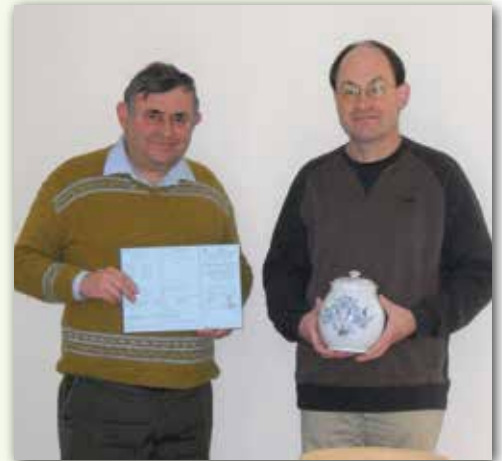
Alain AUDEJEAN, représentant du Cercle Philatélique Mehunois a obtenu le Grand Prix de Thémafrance IX avec une médaille d'OR et le prix spécial du jury dans la catégorie «Thématique à Thémafrance IX».

Sa collection ayant pour thème la soie naturelle a obtenu 94 points sur 100, soit la meilleure note de l'exposition au niveau national.

Pour son travail remarquable il reçut une superbe porcelaine de Nevers.

Cette médaille d'or vient couronner un parcours déjà chargé en médailles :

- En 1991 à Perpignan (Championnat de France – Médaille d'Argent)
- En 2000 à Nevers (Championnat de France – Médaille de Grand Argent)
- En 2007 à La Baule (Thémafrance VIII – Médaille de Grand Argent)
- En 2009 à Tarbes (Championnat de France – Médaille de Grand Vermeil)
- En 2011 à Metz (Championnat de France – Médaille de Grand Vermeil)



■ CORRIDA DES DORMEUX



Mehun-sur-Yèvre a accueilli le 8 décembre la 5^{ème} édition nocturne de la Corrida des Dormeux organisée par le Club d'Athlétisme de Foëcy.

Des coureurs toujours plus nombreux ont parcouru les 1250 mètres du circuit depuis la Porte de l'Horloge.

Résultats :

- catégorie benjamin (1 tour) : Xavier BERTON
- catégorie minime (2 tours) : Jean-Baptiste BEDET
- catégorie cadet (3 tours) : Aurélien GOURCILLEAU
- catégorie junior à vétéran (5 tours) : Karim LABELLE



■ ATELIERS DES SENS : "LE CHOCOLAT"

Depuis le mois de septembre, l'Office Municipal de Tourisme organise régulièrement des ateliers d'éveil sensoriel pour adultes et enfants, animés par l'association « Le 6^{ème} Sens ».



Ils permettent aux participants d'être initiés aux différentes phases de dégustation d'un produit pour mieux comprendre le fonctionnement de nos sens. Le vendredi 7 décembre c'est autour du "chocolat" que 16 personnes (12 adultes et 4 enfants) se sont retrouvés place du Fuseau d'Argent.

Dans un 1^{er} temps, Jean-Michel SORBE a demandé aux enfants de lister les différents sens puis il a expliqué les étapes pour déguster le chocolat en faisant appel à l'odorat, la vue, le toucher, le goût. Vint ensuite le moment de l'expérience, où chaque participant a goûté 6 chocolats en suivant les consignes données. Grâce à la vue, ont pu être étudiés la couleur bien sûr, mais aussi la forme et l'aspect du produit. Le nez a ensuite été mis contri-

bution avant une mise en bouche qui a permis d'analyser et de définir les saveurs et les textures de chacun des morceaux. Chacun a pu ainsi mettre des mots précis sur les sensations éprouvées.

Face au succès de cet atelier, ce thème sera de nouveau proposé en 2013.

■ TÉLÉTHON 2012 : LA VILLE SE MOBILISE

Le 26^{ème} Téléthon s'est déroulé samedi 8 décembre à Mehun. Comme chaque année, M. Armand KOSZEK adjoint au Maire et Président de l'Office Municipal des Sports a su fédérer les associations Mehunoises ainsi que le groupe scolaire Marcel Pagnol-Charmilles autour de cette grande cause.

240 élèves ont participé à un atelier basket-ball animé par le Basket Club Mehunois, l'O.M.S. a proposé des crêpes, des galettes et du vin chaud, l'association ECATY a organisé une randonnée canine dans les rues de la ville avec des démonstrations d'éducation tandis que la RAMY a effectué une marche de 7km autour de Mehun. Enfin Mme AUDEJEAN a animé une tombola pour gagner des patchworks de sa fabrication.

Grâce au soutien des Mehunois et à l'aide de nombreux bénévoles qui se sont mobilisés pour la réussite de cette collecte, M. KOSZEK a pu remettre 1203,45 € à la délégation départementale du Téléthon.

Un grand merci à tous !



■ CHLOÉ GOMEZ : 132^{ème} ROSIÈRE

Chloé GOMEZ a été élue 132^{ème} Rosière par le Conseil municipal le 10 décembre.

M. le Maire accompagné de ses adjoints et de ses conseillers municipaux s'est rendu à son domicile pour lui annoncer la bonne nouvelle.

Âgée de 16 ans, Chloé rêvait depuis longtemps de devenir un jour Rosière.

Elle avait déjà été demoiselle d'honneur d'Esra CURLU et de Frédérique PETIT.

Etudiante assidue en première Bac pro "Accompagnement, Soins et Services à la Personne" au lycée Saint-Joseph de Vierzon, elle souhaite travailler auprès de personnes âgées.

Dans son temps libre, Chloé est une jeune fille très sportive.

Après avoir fait de la gymnastique, elle a rapidement rejoint le Sporting Shotokan Mehunois où elle est ceinture marron.

Chloé sera couronnée le dimanche 5 mai 2013.



Chloé entourée de ses parents, Franck et Carole, de M. le Maire et d'Elisabeth MATHIEU, adjointe au Maire

LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE PARTAGEONS NOS PROGRÈS "

Chères Mehunoises,
Chers Mehunois,

Le MehunMag réserve un espace où les groupes de conseillers municipaux peuvent s'exprimer librement sur les sujets qu'ils souhaitent. Nous n'utilisons pas cette faculté pour répondre aux propos quasiment haineux que nous découvrons presque régulièrement dans le mot publié à côté du nôtre. Nous ne sommes d'ailleurs pas toujours leurs seules cibles ! Cela n'a plus rien à voir avec les débats critiques mais constructifs qui doivent s'instaurer face aux décisions à prendre dans l'intérêt de tous. Choissant une autre période de l'année et en restant sur le seul plan de la vie de notre commune et de sa gestion nous répondrons prochainement aux affirmations ahurissantes, trompeuses et mensongères que seuls trois ou quatre acceptent de signer.

Pour en rester à ce qui préoccupe hélas nos concitoyens nous vous rappelons qu'afin de développer une offre de services de proximité et faciliter l'accès à la formation, le service emploi et l'antenne de la Mission Locale proposent « un lieu d'accueil de formation à distance ».

Il s'agit de mettre à disposition des usagers des moyens permettant d'accéder à des sites de formation à distance

François PILLET, Alain COQUILLAT, Annie VAN DE WALLE, Armand KOSZEK, Elisabeth MATHIEU, Jean-Louis SALAK, Elvire CLEMENT, Jean-Baptiste COURTOIS, Gérard BOURLLOT, Annie HOUARD, Michèle ANDRZEJEWSKI, Joël DAGOT, Patrick GRACZYK, Michel GIRARD, Maryse MARGUERITAT, Dominique PARTHENAY, Martine PATIN, Domingos RIBEIRO TEIXEIRA, Viviane MINOIS, Yannick DEMAUTIS, Sophie JAULIN, Virginie BRUNET, Arnaud CHERRIER, Ophélie GAUTIER

et ce principalement, dans le cadre de l'acquisition de savoirs de base.

Ces moyens se traduisent par :
- Une personne référente (qui accueille, oriente et programme l'accès au service)
- Un équipement adapté
- Une salle équipée de deux ordinateurs, un accès internet ADSL, une imprimante.
- Un espace de travail

De plus, dans le cadre des actions d'acquisition des savoirs de base proposées par le GRETA, un accès spécifique à une forme d'apprentissage à distance peut être mise en place. Dans ce cas, l'usager peut bénéficier d'un accompagnement à l'utilisation et la gestion des ressources techniques.

Ce dispositif restant peu utilisé, il a été complété par la mise en place d'initiatives collectives délocalisées proposées par le conseil régional, intitulées « les visas ».

Faites découvrir ces moyens que nous nous étions engagés à mettre à disposition de celles et ceux qu'ils pourraient aider !

L'année prochaine nous continuerons à faire de notre mieux pour préparer de nouveaux progrès !

Passez de très belles fêtes de fin d'année et que 2013 vous apporte santé et bonheur !

" CHANGEONS MEHUN ENSEMBLE "

Chères Mehunoises, chers Mehunois,

Le projet d'installation d'une antenne relais orange crée l'émotion dans le quartier de la belle croix. Nous mettrons cet article sur le thème de l'obligation morale des élus à considérer leurs administrés, de les respecter, de les consulter et de les écouter.

Cette consultation nécessaire avec la population n'a malheureusement pas été faite pour ce qui concerne cette antenne alors qu'un guide des relations entre opérateurs et communes a été signé entre l'AFOM (Association française des opérateurs mobiles) et l'AMF (Association des Maires de France). L'installation d'une antenne relais est sensible. Les risques pour la santé ne sont pas bien identifiés ; des études scientifiques contradictoires s'opposent au point que des parlementaires européens de différents pays souhaitent qu'une législation soit adoptée pour prendre en compte les risques potentiels des ondes.

Par contre la législation interdit d'installé une antenne à moins de 100 m d'une école mais pas des habitations. Si la loi ne dit rien, le bon sens peut faire le reste.

Ce guide prévoit entre autre que le maire est consulté sur les projets d'installations qu'il y a ensemble une recherche de points hauts, que la population est informé par des réunions, qu'il peut être crée une commission de concertation communal. Dans le cas de Mehun, rien n'a été fait. Même le Conseil municipal n'a pas été averti.

Une pétition de 200 signataires du quartier a été déposée auprès du Maire pour que l'antenne soit déplacée. Il n'y a aucun problème pour qu'elle soit installée plus à l'extérieur de la ville.

Les riverains les plus proches de l'antenne ont saisi le tribunal administratif en référé pour faire suspendre les travaux.

Le juge a considéré que les travaux ne présente pas un caractère difficilement réversible, que les atteintes portées aux intérêts privés ne sont pas de nature à caractériser un degré de gravité suffisant, et qu'en revanche l'installation de l'antenne améliorera la qualité de couverture du secteur.

Et ils ont été condamnés à payer 500 euros à la société Orange ainsi qu'à la Mairie.

Et oui à la Mairie, nous avons été surpris de constater que la Mairie défendait le projet avec la société Orange et réclamait la condamnation de ses administrés à lui payer la somme de 1500 euros. Elle aurait pu rester neutre et laisser la société orange défendre seule son projet.

Surtout après les déclarations du Maire lors du Conseil Municipal du 5 novembre 2012 où Mr Pillet a annoncé qu'il est **tout à fait d'accord pour un déplacement de l'antenne.**

Maintenant, nous demandons des actes et faisons appel à la morale et au bon sens.

Philippe DEBROYE, Véronique BABOIN, Bernard PETIT, Perrine BROGUY.



LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- La vérité sur l'affaire Harry Québert de Joël DICKER (prix Goncourt des Lycéens)
- Peste et choléra de Patrick DEVILLE (prix Fémina 2012)
- Ca m'agace de Jean-Louis FOURNIER
- Némésis de Philippe ROTH
- Certaines n'avaient jamais vu la mer de Julie OTSUKA (prix Fémina étranger 2012)
- Oh ! de Philippe DJIAN (prix Interallié 2012)
- Arrive un vagabond de Robert GOOLRICK
- Jeanne des eaux vives de Jeanine BERDUCAT

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE Une suggestion ? Une idée ? Faites-le savoir.

Nom, Adresse :

Commentaires :

Communiquez directement avec le Maire par courriel : maire@ville-mehun-sur-yevre.fr



■ A LA RENCONTRE DE SABINE SPITZ

Le 9 novembre dernier, Philippe HUBERT, Président du Comité de Jumelage, invité par son homologue allemand et le Maire de Murg, s'est rendu dans notre ville jumelle pour fêter Sabine SPITZ, médaillée d'argent en VTT aux Jeux Olympiques de Londres.

Pour cet événement, il avait emmené avec lui deux jeunes cyclistes Mehunois, Marie GESLIN et Roman LEDISEZ licenciés à l'Union Cycliste Mehunoise ainsi qu'un membre du club, Emmanuel COLONDRE.

Nos deux jeunes champions ont pu rencontrer, féliciter, faire signer des autographes et se faire prendre en photo avec cette immense championne (médaillée d'or, d'argent et de bronze olympique, multiple championne du Monde et d'Europe en VTT).



Nos jeunes Mehunois ont même été mis à l'honneur dans la presse régionale !

Après avoir dévoilé la plaque donnant le nom de Sabine SPITZ à la salle multisports de Niederhof, tous les Mehunois ont été accueillis chaleureusement par Adrian SCHMIDLE, Maire de Murg et Heinz Jorg KUSPERT Président du Comité Allemand.

Hébergés dans des familles de Murg, les jeunes ont passé un week-end plein d'émotions et de souvenirs.



■ A MURG, FAIRE LE PLEIN D'ÉLECTRICITÉ C'EST POSSIBLE !

Faire le plein gratuitement alors que le prix des carburants augmente ? C'est maintenant possible à Murg pour les voitures électriques. Le 15 novembre, Adrian SCHMIDLE Maire de Murg, Alexander LENNEMANN porte-parole et Jürgen SCHELBE électromécanicien de la société énergétique (ED) ont inauguré la première borne électrique située juste à côté de la mairie.

La pompe à essence (ou plutôt à électricité) est alimentée par de l'énergie "écologique" issue de barrages hydrauliques. M. SCHMIDLE souhaite aller encore plus loin en prévoyant prochainement l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Mairie afin d'alimenter la pompe.

Pour le moment le rechargement en électricité n'est pas limité ce qui permet à la société ED d'en mesurer l'évolution.



Les collaborateurs de la mairie peuvent déjà effectuer leurs trajets professionnels gratuitement car la commune a acheté en leasing une Mercedes Benz classe A électrique.

Grâce à une fonction de rechargement rapide, la borne de Murg raccourcit le temps d'attente de deux ou trois heures au lieu de 6 à 7 heures normalement. Un chargement nécessite 16 KW par heure ce qui correspond à un prix d'environ de 4 euros. Avec les voitures électriques actuellement disponibles, on peut parcourir environ 100 à 150 km.

Dans l'avenir, les ingénieurs souhaitent augmenter cette autonomie et rendre possible le rechargement des batteries en 10 ou 20 mn.

Comme le dit le maire « *Nous n'en sommes qu'au début, mais il est important de faire ces premiers petits pas au lieu de capituler devant cette montagne de travail.* »

Agenda des manifestations

Décembre

17 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER

ANIMATION COMMERCIALE

Organisée par l'Union Commerciale et Artisanale

22 DÉCEMBRE

CONCERT

Organisé par Mille et Une Notes à Mehun
18h, espace Maurice Genevoix

31 DÉCEMBRE

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Organisé par la FNACA
20h30, centre socioculturel André Malraux

Janvier

5 ET 6 JANVIER

RIFLES

Organisées par le Judo Club Mehun
18h le samedi et 13h le dimanche,
centre socioculturel André Malraux

6 JANVIER

RANDONNÉE PÉDESTRE 7 ET 12 KM

Organisée par la RAMY
13h45-14h30, Brinay

7 AU 26 JANVIER

**EXPOSITION DE PEINTURES
PAR L'AMICALE MARCEL PAGNOL**

Office Municipal de Tourisme

12 ET 13 JANVIER

RIFLES

Organisées par le Basket Club Mehunois
20h le samedi et 14h le dimanche,
centre socioculturel André Malraux

17 JANVIER

SÉANCE DE VACCINATION GRATUITE

Organisée par l'IRSA
9h30-12h, espace Maurice Genevoix
Renseignements et inscriptions
auprès de la mairie jusqu'au 2 janvier

18 JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Organisée par la municipalité
19h, centre socioculturel André Malraux

24 JANVIER

HEURE MUSICALE

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique
18h30, Pôle d'Enseignement Artistique

28 JANVIER AU 16 FÉVRIER

EXPOSITION : "CARTON(S)"

PAR L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DESSIN

Office Municipal de Tourisme

Février

1 FÉVRIER

SOIRÉE MUSICALE DES ENSEMBLES

Organisée par l'école municipale de musique
20h, centre socioculturel André Malraux

2 FÉVRIER

OUVERTURE DE LA PÊCHE

Organisée par le Gardon Mehunois
Quai du Canal

3 FÉVRIER

BROCANTE COUVERTE

Organisée par Patrimoine et Tradition 18
7h-18h, centre socioculturel André Malraux

8 FÉVRIER

SOIRÉE MUSICALE

Organisée par l'école municipale de musique
et le Lion's Club
20h30, centre socioculturel André Malraux

10 FÉVRIER

RANDONNÉE PÉDESTRE 7 ET 12 KM

Organisée par la RAMY
13h45-14h30, Etang d'Allogny

15 FÉVRIER

COLLECTE DE SANG

Organisée par l'Association pour
le Don de Sang
7h30-11h30, camping municipal

14 ET 15 FÉVRIER

HEURE MUSICALE

Organisée par l'Ecole Municipale de
Musique
18h30, Pôle d'Enseignement Artistique

17 FÉVRIER

CONFÉRENCE

Organiser par le Cercle Historique Mehunois
15h, espace Maurice Genevoix

l'Étoile de Martin

SAMEDI 6 AVRIL 2013
CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX
Soutenons la RECHERCHE
sur les CANCERS
de l'ENFANT

FESTIVAL DE DANSE AU PROFIT DE L'ÉTOILE DE MARTIN

Renseignements et réservation : Mme Bachelier - Tél.: 02 48 57 39 87